

Procès-verbal de la 154^e assemblée annuelle des détenteurs d'actions ordinaires de la Banque Royale du Canada



Saskatoon (Saskatchewan), le 5 avril 2023

La 154^e assemblée annuelle et extraordinaire des détenteurs d'actions ordinaires de la Banque Royale du Canada se tient en personne et par webdiffusion en direct depuis l'Hôtel Delta Bessborough, à Saskatoon, en Saskatchewan, le mercredi 5 avril à 9 h 30 (heure normale du Centre).

Kim Ulmer, présidente régionale, Manitoba, Saskatchewan, Nunavut et Nord-Ouest de l'Ontario, procède à la reconnaissance des territoires traditionnels en ouverture d'assemblée.

Nomination de la présidente de l'assemblée et de la secrétaire de l'assemblée

Conformément aux règlements de la Banque et ainsi que les administrateurs les ont désignées, Kathleen Taylor, présidente du conseil, agit à titre de présidente de l'assemblée et Karen McCarthy, première vice-présidente, conseillère générale associée et secrétaire, agit en qualité de secrétaire de l'assemblée.

Quorum et nomination des scrutatrices

La présidente de l'assemblée souligne la présence en grand nombre de personnes tant dans les salles qu'à la webdiffusion. Elle déclare qu'étant donné qu'il y a un quorum parmi les détenteurs d'actions ordinaires, l'assemblée est régulièrement convoquée.

La présidente de l'assemblée déclare ensuite l'assemblée ouverte et, comme l'autorisent les règlements, elle nomme Tara Israelson et Pina Pacifico, représentantes de la Société de fiducie Computershare du Canada, pour qu'elles agissent à titre de scrutatrices.

La secrétaire passe en revue la procédure pour soumettre des questions pendant l'assemblée conformément aux règles de conduite de l'assemblée.

La présidente de l'assemblée présente l'ordre du jour de l'assemblée et rappelle aux participants de prendre connaissance de la mise en garde au sujet des déclarations prospectives.

Mot d'ouverture

La présidente de l'assemblée souligne le plaisir que la Banque a de tenir à Saskatoon cette assemblée des actionnaires en personne et mentionne l'histoire de plus de 100 ans de la Banque dans les Prairies canadiennes. Elle commente le rendement financier de la Banque en 2022 et félicite David McKay pour sa nomination à titre de P.-D.G. de l'année du Canada par le National Post (Canada's Outstanding CEO of the Year®). Elle mentionne comment le conseil joue un rôle central en appuyant l'équipe de direction de la Banque ainsi que la surveillance et la responsabilité qu'elle exerce concernant les talents et la promotion de la diversité et de l'inclusion. La présidente de l'assemblée parle de la gérance soutenue du conseil en 2022, soulignant notamment les efforts portant sur la stratégie climatique de la Banque.

La présidente de l'assemblée souligne la nomination de Mirko Bibic à titre d'administrateur de RBC et indique que David Denison quitte son siège d'administrateur et ne présente pas sa candidature à des fins de réélection. Elle remercie M. Denison pour son apport et son dévouement envers la Banque. Elle mentionne également son propre départ du conseil de RBC et son remplacement par Jacynthe Côté en tant que prochaine présidente du conseil.

Rapport du président et chef de la direction

David McKay, président et chef de la direction, commence son allocution par des réflexions sur sa visite à Saskatoon et sur la rencontre de jeunes leaders autochtones ainsi que des clients, dont des

agriculteurs et des producteurs d'aliments de la province et des collègues de RBC dans la région.

M. McKay souligne les difficultés actuelles qui touchent chaque aspect de la vie des gens, dont l'inflation, les fractures sociales et entre les générations et la menace existentielle que constituent les changements climatiques. Il commente qu'en raison de ces difficultés, la raison d'être de RBC est plus importante que jamais. Il parle de la façon dont RBC met des idées en œuvre afin de contribuer à l'équilibre entre prospérité à court terme et progrès à long terme pour les clients.

M. McKay aborde le contexte financier mondial et mentionne les conséquences imprévues que le rythme exceptionnel des hausses de taux d'intérêt en vue de lutter contre l'inflation a eues sur certaines banques, mais indique que le système bancaire demeure stable et résilient. M. McKay a mis l'accent sur la force de RBC du point de vue financier et stratégique, sur sa stabilité et sur sa capacité à gérer le risque et le capital, ainsi que sur sa taille, sa portée et ses solides ratios de liquidité et de fonds propres. Il souligne le solide rendement financier et commercial de RBC en 2022.

M. McKay mentionne l'acquisition proposée de HSBC Canada et souligne les avantages positifs qu'une telle opération procurera à la Banque, à ses clients et à l'économie canadienne. Il aborde également le rendement de RBC aux États-Unis, au Royaume-Uni et en Europe. Il indique que RBC est désormais l'un des plus grands gestionnaires de patrimoine au Royaume-Uni, en Irlande et dans les îles Anglo-Normandes suite à l'acquisition fructueuse de RBC Brewin Dolphin.

M. McKay mentionne les façons dont RBC procure une expérience client différenciée, y compris des partenariats avec de grandes marques, le programme de fidélité et la technologie. Il répète que RBC se trouve dans une position unique pour contribuer à rendre l'avenir plus inclusif, durable et prospère. C'est pourquoi, en 2022, RBC a investi plus de 154 millions de dollars à l'échelle mondiale en faisant des dons en espèces et des investissements dans la collectivité.

M. McKay parle de l'importance qu'il y a de s'occuper de la transition climatique et le rôle que la Banque peut jouer en aidant les clients à réduire leurs émissions de GES. Il réitère l'engagement de la Banque à soutenir un bilan de zéro émission nette et parle de la publication de la première série de cibles intermédiaires de réduction des émissions de la Banque dans les secteurs du pétrole et du gaz, de l'automobile et de la production d'énergie. Il souligne également le lancement de l'Institut d'action climatique RBC. Il commente les progrès accomplis en collaborant avec des clients et des leaders du secteur de l'agriculture et mentionne le rôle que ce secteur peut jouer dans l'orientation de l'économie et de l'objectif de carboneutralité.

M. McKay remercie les clients, les actionnaires et les employés de RBC et les collectivités qu'elle sert. Il encense également le conseil pour son soutien et ses conseils. M. McKay remercie la présidente du conseil sortante, M^{me} Taylor, pour toutes ces années de travail acharné et de loyaux services.

(La secrétaire conserve un exemplaire du rapport du président et chef de la direction aux actionnaires dans les dossiers de la Banque.)

Ordre du jour

Rapport de l'auditeur, états financiers annuels et circulaire de sollicitation de procurations

La présidente de l'assemblée présente Claire Cornwall et Lona Mathis de PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l., auditeur de la Banque pour l'exercice 2023. Elle souligne que les actionnaires ont reçu le rapport de l'auditeur et les états financiers.

La présidente de l'assemblée invite les actionnaires à poser leurs questions sur les états financiers. La présidente de l'assemblée répond à la question d'un fondé de pouvoir au sujet des risques de crédit liés aux prêts dans le secteur pétrolier et gazier et de la communication d'états financiers connexes en indiquant que les documents de la Banque, y compris tous ses documents d'information en matière climatiques, articulent l'approche de la Banque en matière de gestion de la transition énergétique.

En réponse à un commentaire du fondé de pouvoir au sujet de la séparation des participations dans deux salles, la présidente de l'assemblée indique que le grand nombre de participants en personne nécessite deux salles. Elle ajoute que chaque participant à l'assemblée, qu'il soit présent en personne - sans égard à la salle - ou en ligne, est capable de participer pleinement à l'assemblée.

Aucune autre question n'étant posée, la présidente de l'assemblée indique que les actionnaires ont reçu l'avis de convocation à l'assemblée et la circulaire de sollicitation de procurations.

(La secrétaire conserve un exemplaire du rapport annuel 2022, qui comprend le rapport de gestion, ainsi qu'un exemplaire de l'avis de convocation à l'assemblée et de la circulaire de sollicitation de procurations dans les dossiers de la Banque.)

Ensuite, la secrétaire passe en revue la procédure relative au vote et souligne que seuls les détenteurs d'actions ordinaires inscrits et les fondés de pouvoir dûment nommés ont le droit de voter sur les questions soumises à l'assemblée et précise que pour être approuvée, chacune des questions doit recueillir la majorité simple des voix, à l'exception de la modification au règlement trois de la Banque, qui doit être approuvée par voie de résolution extraordinaire adoptée aux deux tiers au moins des voix exprimées.

Élection des administrateurs

La présidente de l'assemblée passe à l'élection des administrateurs, indiquant que le nombre d'administrateurs devant être élus a été fixé à 12 par le conseil. Elle précise qu'un candidat, soit Mirko Bibic, se présente pour la première fois à l'élection au conseil.

La secrétaire lit le nom des personnes suivantes qui sont proposées à des fins d'élection comme administrateurs : Mirko Bibic, Andrew A. Chisholm, Jacynthe Côté, Toos Daruvala, Cynthia Devine, Roberta L. Jamieson, David McKay, Maryann Turcke, Thierry Vandal, Bridget van Kralingen, Frank Vettese et Jeffery Yabuki.

Jody Diakow propose la candidature de chacune des personnes nommées par la secrétaire à des fins d'élection comme administrateur de la Banque afin qu'elle exerce son mandat jusqu'à la clôture de la prochaine assemblée annuelle des détenteurs d'actions ordinaires ou jusqu'à ce que son successeur soit élu ou nommé.

La présidente de l'assemblée invite les actionnaires et les fondés de pouvoir à poser leurs questions ou à exprimer des commentaires. Comme il n'y a pas d'autre question, elle déclare que les mises en candidature sont closes et met la motion aux voix.

Nomination de l'auditeur

Aaron Martyniw présente une motion visant la nomination de l'auditeur pour l'exercice 2023 :

IL EST RÉSOLU que le cabinet PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l. soit nommé auditeur de la Banque et qu'il exerce son mandat jusqu'à la clôture de la prochaine assemblée annuelle des détenteurs d'actions ordinaires.

La présidente de l'assemblée invite les participants à poser leurs questions ou à exprimer des commentaires. La présidente de l'assemblée répond à une question au sujet de la mise en candidature des administrateurs et des conflits d'intérêts éventuels. Elle affirme que le conseil prend la question des conflits d'intérêts au sérieux et mentionne que des procédures sont en place pour réduire l'occurrence de telles situations. Comme il n'y a pas d'autre question, la présidente de l'assemblée met la motion de nomination de l'auditeur aux voix.

Vote consultatif des actionnaires sur l'approche en matière de rémunération de la haute direction

La présidente de l'assemblée présente le vote consultatif des actionnaires sur l'approche en matière de rémunération de la haute direction divulguée dans la circulaire de sollicitation de procurations. Elle précise que, lorsque le conseil déterminera l'approche de la Banque en matière de rémunération à l'avenir, il tiendra compte du résultat du vote ainsi que d'autres commentaires des actionnaires.

Richard Azinwi présente une motion visant l’approbation de la résolution consultative :

IL EST RÉSOLU, à titre consultatif et sans que soient diminués le rôle et les responsabilités du conseil d’administration, que les actionnaires acceptent l’approche en matière de rémunération de la haute direction divulguée dans la circulaire de sollicitation de procurations transmise en vue de l’assemblée annuelle des détenteurs d’actions ordinaires.

La présidente de l’assemblée invite les participants à poser leurs questions ou à exprimer des commentaires. Un fondé de pouvoir indique qu’il recommande de voter contre cette motion chaque année en raison du ratio de rémunération. La présidente de l’assemblée met la motion aux voix.

Modification au régime d’options d’achat d’actions

La présidente de l’assemblée présente la modification au régime d’options d’achat d’actions décrite dans la circulaire de sollicitation de procurations.

Shazna Francisco présente une motion visant l’approbation de la modification au régime d’options d’achat d’actions de la Banque.

IL EST RÉSOLU de modifier le régime d’options d’achat d’actions de la Banque afin de prolonger la période d’exercice des options sur actions qui expirent pendant une période d’interdiction ou peu après de 10 jours ouvrables suivant la fin de cette période.

La présidente de l’assemblée invite les participants à poser leurs questions ou à exprimer des commentaires. En l’absence de questions et de commentaires, la présidente de l’assemblée met la motion aux voix.

Modification au règlement trois

La présidente de l’assemblée présente la modification au règlement trois de la Banque en vue d’augmenter la contrepartie globale maximale des actions privilégiées de premier rang en la portant de 20 milliards de dollars à 30 milliards de dollars et de modifier cette contrepartie afin d’inclure seulement les actions privilégiées de premier rang en circulation

à tout moment, décrite dans la circulaire de sollicitation de procurations.

Josh Opheim présente une motion visant l’approbation de la modification au règlement trois.

IL EST RÉSOLU de modifier l’alinéa 1.1.2 du règlement trois de la Banque en vue d’augmenter la contrepartie globale maximale des actions privilégiées de premier rang en la portant de 20 milliards de dollars à 30 milliards de dollars et de modifier cette contrepartie afin d’inclure seulement les actions privilégiées de premier rang en circulation à tout moment.

La présidente de l’assemblée invite les actionnaires à poser leurs questions ou à exprimer des commentaires. En l’absence de questions et de commentaires, la présidente de l’assemblée met la motion aux voix.

Propositions d’actionnaires

La présidente de l’assemblée présente la première proposition d’actionnaires soumise par la B.C. General Employees Union (BCGEU), qui figure à l’annexe A de la circulaire de sollicitation de procurations. Elle mentionne aussi que la BCGEU a soumis une autre proposition qui a par la suite été retirée après des discussions avec la Banque.

M^{me} Pullman présente la proposition se rapportant au dessaisissement d’actifs très polluants faisant l’objet d’un vote. La présidente de l’assemblée invite les participants à poser leurs questions ou à exprimer des commentaires. Un fondé de pouvoir s’exprime en faveur de la proposition.

La présidente de l’assemblée passe à la proposition suivante qui a été soumise par la BCGEU avec l’appui de l’Union of British Columbia Indian Chiefs se rapportant au consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause touchant les peuples autochtones, qui figure à l’annexe A de la circulaire de sollicitation de procurations. Le grand chef Stewart Phillip présente cette proposition. La présidente de l’assemblée invite les participants à poser leurs questions ou à exprimer des commentaires. En réponse aux commentaires et aux questions de fondés de pouvoir concernant le pipeline Coastal GasLink, la Déclaration des Nations

Unies sur les droits des peuples autochtones et les Principes de l'Équateur, elle mentionne les mesures qu'a prises la Banque pour veiller à ce que les parties prenantes soient entendues et les procédures légitimes et appropriées, suivies, avant de conclure des financements.

La présidente de l'assemblée est passée à la troisième proposition, qui a été soumise par l'Association des actionnaires pour la recherche et l'éducation (SHARE) conjointement avec la BCGEU, et qui figure à l'annexe A de la circulaire de sollicitation de procurations. M^{me} Pullman présente cette proposition, qui concerne une demande à la Banque d'effectuer un audit indépendant sur l'équité raciale. La présidente de l'assemblée invite les participants à poser leurs questions ou à exprimer des commentaires. Un fondé de pouvoir commente l'incidence que certaines entreprises pétrochimiques ont sur les collectivités en Louisiane.

La présidente de l'assemblée présente la proposition d'actionnaires soumise par le contrôleur de la Ville de New York, qui figure à l'annexe A de la circulaire de sollicitation de procurations. Amna Khan présente cette proposition, qui porte sur les cibles de réduction absolue des émissions de gaz à effet de serre. La présidente de l'assemblée invite les participants à poser leurs questions ou à exprimer des commentaires. Des fondés de pouvoir s'expriment sur l'agrandissement du pipeline Trans Mountain, la nécessité d'adopter des cibles de réduction absolue afin de respecter les engagements envers la carboneutralité et les limites des cibles de réduction de l'intensité des émissions. Un fondé de pouvoir formule une observation en faveur de la proposition.

La présidente de l'assemblée passe à la proposition d'actionnaires soumise par Ramin Eshraghi-Yazdi, qui figure à l'annexe A de la circulaire de sollicitation de procurations. Richard Brooks présente cette proposition, qui concerne l'élimination progressive des prêts dans le secteur de l'exploration et de la mise en valeur de combustibles fossiles. La présidente de l'assemblée invite les participants à poser leurs questions ou à exprimer des

commentaires. Des fondés de pouvoir commentent l'incidence des terminaux d'exportation de méthane sur la côte du golfe du Mexique et le pipeline Coastal GasLink. Un actionnaire s'exprime sur la nécessité de continuer de soutenir le secteur pétrolier et gazier canadien.

La présidente de l'assemblée présente la prochaine proposition, soumise par Vancity Investment Management Ltd., qui figure à l'annexe A de la circulaire de sollicitation de procurations. Edmund Ho présente cette proposition, qui porte sur la divulgation du ratio de la rémunération du chef de la direction sur la rémunération médiane des travailleurs. La présidente du conseil invite les participants à poser leurs questions ou à exprimer des commentaires, et un fondé de pouvoir indique qu'il appuie cette proposition.

La présidente de l'assemblée passe aux deux dernières propositions, soumises par le Mouvement d'éducation et de défense des actionnaires (MÉDAC), qui figurent à l'annexe A de la circulaire de sollicitation de procurations. Elle mentionne aussi que le MÉDAC a présenté trois autres propositions qui ont par la suite été retirées après des discussions avec la Banque. Willie Gagnon présente les deux propositions soumises aux voix et portant respectivement sur les sujets suivants : 1) le vote consultatif sur la politique environnementale, et 2) l'économie circulaire. La présidente de l'assemblée invite les participants à poser leurs questions ou à exprimer des commentaires. Comme il n'y a pas de question, elle met ensuite les huit propositions d'actionnaires aux voix.

La présidente de l'assemblée déclare que le vote est clos.

La présidente de l'assemblée présente ensuite une vidéo montrant la croyance ferme de RBC au pouvoir des idées et la manière dont elle fait surgir les idées afin de contribuer à la prospérité des clients et au dynamisme des collectivités.

Période de questions

La présidente de l'assemblée passe à la période de questions. La secrétaire passe en revue la procédure pour soumettre des questions.

M. McKay répond aux commentaires au sujet des changements climatiques, de la stratégie climatique de la Banque et du financement des combustibles fossiles qui ont été formulés au cours de la partie de l'assemblée traitant des propositions d'actionnaires. Il réitère l'importance d'une transition ordonnée, inclusive et juste dans le parcours complexe menant à la carboneutralité et souligne certaines initiatives de la Banque en soutien à la transition, notamment l'établissement d'objectifs intermédiaires initiaux de réduction des émissions et la collaboration collective avec les clients, les gouvernements, les entreprises et la société en vue d'atteindre les objectifs. Il s'exprime sur les risques d'une transition désordonnée, y compris l'insécurité alimentaire et énergétique ainsi que l'instabilité géopolitique, et mentionne que la Banque favorise le travail collectif en vue d'assurer un parcours éclairé, pratique et inclusif vers la carboneutralité.

M. McKay aborde l'importance du consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause et le fait qu'il est fondé sur la création de liens avec les partenaires qui seront directement touchés. Il mentionne que bien que RBC soutienne les Principes de l'Équateur et préconise d'aller au-delà de ceux-ci, les gouvernements et les communautés autochtones doivent prendre les rênes étant donné la complexité de cette question. Il précise que le principe fondamental consiste à créer des liens, un dialogue et de la communication.

M. McKay aborde le sujet du projet de pipeline Coastal GasLink et indique que le projet bénéficie de l'appui de 20 communautés autochtones et de leurs chefs élus, ainsi que de l'approbation réglementaire des gouvernements. Il affirme que les communautés des Premières Nations dans la région ont un intérêt économique dans le projet et mentionne le modèle économique adopté pour la participation des Premières Nations à celui-ci. Il réitère que la Banque n'exploite pas le projet et ne représente qu'un seul parmi plus de 20 prêteurs dans le cadre du projet. Il

indique que le projet est largement appuyé par les collectivités et les gouvernements en cause et procure des avantages financiers et précise que l'exportation de gaz naturel liquide à plus faibles émissions aide d'autres pays à réduire la dépendance au charbon et au diesel.

Répondant à une question sur le définancement des projets de combustibles fossiles sur les terres autochtones, M. McKay répète que le projet Coastal GasLink a été approuvé par les Premières Nations établies le long du tracé du pipeline ainsi que par les gouvernements. Ce projet est avantageux pour les collectivités en cause; c'est pourquoi il bénéficie d'un tel appui.

M. McKay répond à des commentaires concernant l'importance qu'il faut accorder à l'incidence des changements climatiques en déclarant que RBC partage ce même sentiment d'urgence au sujet des changements climatiques. Il mentionne que RBC a adopté des objectifs d'émissions à l'interne qui cadrent avec le scénario d'un degré et demi, ce qui constitue une norme plus élevée que celle du gouvernement. Il mentionne également l'Institut d'action climatique RBC comme moyen de travailler avec le gouvernement afin de comprendre comment la politique doit changer. Il reconnaît qu'il y a beaucoup de travail à accomplir de tous les côtés, y compris changer les comportements en matière de consommation et de mobilité.

À l'égard d'un commentaire sur les effectifs du secteur pétrolier et gazier, M. McKay affirme que les communautés autochtones possèdent une participation à long terme et un intérêt économique dans le projet, ce qui leur procure des avantages économiques à long terme, dont le réinvestissement en éducation et en soins de santé, et favorise leur prospérité.

M. Gagnon parle des trois propositions qui ont été retirées par le MÉDAC et qui figurent à l'annexe A de la circulaire de sollicitation de procurations.

Deux commentaires sont formulés au sujet de questions déjà traitées par M. McKay.

Résultats du vote

La secrétaire annonce les résultats du vote préliminaires en fonction du rapport des scrutatrices et indique que les résultats définitifs du vote seront affichés sur le site Web de la Banque et sur sedar.com. Les résultats préliminaires du vote sont affichés pendant la webdiffusion en direct.

Concernant l'élection des administrateurs, une majorité importante des voix exprimées à l'assemblée est en faveur de chacun des 12 candidats proposés dans la circulaire sollicitation de procurations, ainsi qu'il est décrit ci-dessous :

Candidat	Pour (%)	Abstentions (% des voix)
Mirko Bibic	99,28	0,72
Andrew A. Chisholm	99,57	0,43
Jacynthe Côté	98,13	1,87
Toos N. Daruvala	99,48	0,52
Cynthia Devine	99,49	0,51
Roberta L. Jamieson	99,51	0,49
David McKay	99,57	0,43
Maryann Turcke	94,83	5,17
Thierry Vandal	98,52	1,48
Bridget A. van Kralingen	98,93	1,07
Frank Vettese	99,55	0,79
Jeffery W. Yabuki	99,21	0,79

En ce qui concerne les autres propositions, le cabinet PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l. est nommé auditeur de la Banque, le vote consultatif sur l'approche en matière de rémunération de la haute direction est approuvé, la résolution ordinaire visant à modifier le régime d'options d'achat d'actions de la Banque est adoptée, la résolution extraordinaire visant à modifier le règlement trois de la Banque est adoptée et les huit propositions d'actionnaires sont rejetées ainsi qu'il est décrit ci-après :

Proposition	(%) Pour	(%) Abstentions
Nomination de l'auditeur	99,42	0,58
Vote consultatif sur l'approche en matière de rémunération de la haute direction	95,69	4,31
Résolution ordinaire visant à approuver une	97,22	2,78

Proposition	(%) Pour	(%) Contre
modification au régime d'options d'achat d'actions	97,64	2,36
Résolution extraordinaire visant à approuver une modification au règlement trois	7,15	92,85
Proposition d'actionnaires n° 1 : Actifs très polluants	26,67	73,33
Proposition d'actionnaires n° 2 : Consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause des peuples autochtones	42,24	57,76
Proposition d'actionnaires n° 3 : Audit sur l'équité raciale	17,17	82,83
Proposition d'actionnaires n° 4 : Cibles de réduction absolue des émissions de gaz à effet de serre	6,76	93,24
Proposition d'actionnaires n° 5 : Élimination progressive des activités de prêt et de souscription dans le secteur de l'exploration et de la mise en valeur de combustibles fossiles	12,98	87,02
Proposition d'actionnaires n° 6 : Divulgence du ratio de la rémunération	18,76	81,24
Proposition d'actionnaires n° 7 : Vote consultatif sur les politiques environnementales	10,81	89,19
Proposition d'actionnaires n° 8 : Économie circulaire		

(La secrétaire conserve un exemplaire du rapport des scrutatrices dans les dossiers de la Banque.)

La présidente de l'assemblée réitère l'importance que le conseil accorde à la diversité et à l'inclusion, qui font partie des valeurs de RBC, et à l'interaction constructive avec les actionnaires. Elle indique que le conseil apprécie la recommandation d'un audit plus approfondi sur l'équité. Elle reconnaît que l'interaction avec les actionnaires est une façon importante de continuer à solidifier l'engagement de la Banque à promouvoir la diversité et la représentation, à renforcer l'inclusion et à favoriser une plus grande inclusion économique.

Mot de la fin et clôture de l'assemblée

Au nom du conseil d'administration et des actionnaires, la présidente de l'assemblée remercie les employés de la Banque pour leur dévouement et leur engagement envers le succès de ses clients, ce qui continue d'être un véritable avantage concurrentiel. Elle remercie également M. McKay et l'équipe de haute direction pour leur leadership orienté sur les valeurs et l'attention qu'ils accordent aux questions environnementales et sociales. Enfin, elle remercie Saskatoon d'avoir accueilli l'assemblée.

L'ordre du jour étant épuisé, la présidente de l'assemblée déclare l'assemblée annuelle et extraordinaire des détenteurs d'actions ordinaires levée.

(signé) Kathleen Taylor
Présidente de l'assemblée

(signé) Karen McCarthy
Secrétaire